

[Text]

committee is the way to get anything done around here. It only indicates the lack of experience of the hon. member opposite. He thinks things get down by imposing closures. It is about the slowest way to get anything done. I certainly think it is a very poor way to proceed, but if we want to proceed on that basis we can take just as much time as we want.

Mr. Kindy: Mr. Chairman, on a point of order. I think there is a motion on the table and we should move it.

The Chairman: It is debatable. It is moved by Mr. Holtmann that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-12. It is a debatable motion. Is there any debate?

Mr. Hovdebo: I agree with Mr. Foster. If you wish, I can debate that motion for the next two hours. I am quite willing to do so. I think it would be better if the motion were withdrawn.

The Chairman: Mr. Minister, you looked as though you wanted to chime in on this.

Mr. Mayer: You are very perceptive, Mr. Chairman. I think there is probably general disposition of all committee members to see the bill proceed. We had the co-operation in June and came very close to passing the bill then. I do not think any of us are looking for ways to delay the bill unduly. We have been here a little longer than 15 minutes, Dr. Foster. We have been here for a little over an hour. Admittedly, it is not a long time, but I would think there would be a disposition to proceed with the bill.

I think it is fair to say of all the committees, there is some fostering by all of us. This is a legislative committee dealing with agricultural matters. It functions quite well. We generally try to do things on behalf of the constituency which sends us here. On that basis, I hope we proceed expeditiously today to get this bill as far along in the process and perhaps passed as best we could. I would think it would be the disposition of all members.

The Chairman: Mr. Holtmann.

Mr. Holtmann: Mr. Chairman, may I close the debate with a few words?

The Chairman: No, you cannot close the debate.

Mr. Holtmann: May I add something? The reason I moved the motion is because I thought Mr. Foster's line of question was quite far removed from the bill itself. When I heard Mr. Hovdebo indicate he was ready to go clause by clause, I thought it was an appropriate time for such a motion to express the feeling of the committee. That is all.

The Chairman: We have a motion before us. We can proceed to discuss the motion very extensively, or if you are inclined, Mr. Holtmann, with the permission and the consent of the committee, you can withdraw it and we can hear from Mr. Foster. Then we can see where we go from there.

[Translation]

du gouvernement n'est pas propre à faire avancer les choses à ce Comité. C'est une indication du manque d'expérience du député d'en face. S'il croit que la clôture est une façon de faire avancer les choses, je puis lui dire qu'il n'en est rien. C'est la pire chose à faire dans les circonstances. S'il persiste dans son attitude, nous n'avons qu'à prendre tout le temps que nous voulons.

M. Kindy: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Le Comité est actuellement saisi d'une motion.

Le président: Elle peut être débattue. Il est proposé par M. Holtmann que le Comité passe à l'étude article par article du projet de loi C-12. Y a-t-il des observations?

M. Hovdebo: Je suis d'accord avec M. Foster. Je puis discuter de cette motion pendant deux heures, si vous le voulez. Je suis tout disposé à le faire. Je pense que la motion devrait être retirée.

Le président: Monsieur le Ministre, vous avez l'air de quelqu'un qui désire prendre la parole.

M. Mayer: Vous êtes très observateur, monsieur le président. Je pense que tous les membres du comité semblent d'accord pour adopter le projet de loi. En juin, nous avons eu la coopération des députés et nous sommes venus bien près de réussir. Nous ne voulons certainement pas retarder inutilement la marche du projet de loi. Nous avons été ici un peu plus de 15 minutes, monsieur Foster. Nous avons été ici nous un peu plus d'une heure. Ce n'est pas tellement long, mais il semble que tout le monde soit maintenant disposé à passer à l'étape suivante.

Nous avons tous l'habitude de veiller à nos intérêts, quel que soit le comité. Ce comité-ci, cependant, est un comité législatif, qui traite de questions agricoles. Il fonctionne très bien. Nous devons nous montrer responsables vis-à-vis des gens qui nous ont envoyés ici. C'est la raison pour laquelle j'estime que nous devons procéder le plus rapidement possible aujourd'hui afin de faire progresser le projet de loi et idéalement de le faire adopter. J'espère que c'est également le désir de tous les membres du Comité.

Le président: Monsieur Holtmann.

M. Holtmann: Puis-je clore le débat avec ces quelques paroles, monsieur le président?

Le président: Vous ne pouvez pas clore le débat.

M. Holtmann: Puis-je ajouter quelque chose, dans ce cas? La raison pour laquelle j'ai présenté ma motion est que je pensais que les questions de M. Foster s'éloignaient du projet de loi lui-même. M. Hovdebo a indiqué qu'il était prêt à passer à l'étude article par article. J'ai pensé que le moment était opportun de présenter une motion qui reflétait le désir du Comité.

Le président: Le Comité est saisi d'une motion. Il peut en discuter aussi longtemps qu'il le désire, ou encore, si vous voulez bien, monsieur Holtmann, vous pouvez la retirer, avec le consentement du Comité, afin de donner une chance à M. Foster de poser ses questions. Nous verrons après ce que nous pourrons faire.